
Conseil communautaire du 23 Janvier 2020

DELIBERATION N°2020-CC-1S-DSCT-07

REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU
LEVANT AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU
ET D'ASSAINISSEMENT DE LA GUADELOUPE

Gosier, l'an deux mille vingt, le 23 Janvier,
Sur Convocation en date du 17 Janvier 2020
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT

M. Jocelyn CUIRASSIER ayant été désigné secrétaire de séance,

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 42

Conseillers présents : 28

Conseillers représentés : 3

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER – Jean-Claude PIOCHE – Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Philippe TROUPE - Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Mmes Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD – Mme Ghislaine GISORS - MM. Jean-Claude CHRISTOPHE - José SEVERIEN – Mmes Félicienne GANTOIS – Maguy THOMAR - MM. Cédric CORNET - Lucien GALVANI – Mme Valérie HUGUES - M. Dunier AGLAS - Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Raymond PARSHAD – Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES : M. Solaire COCO (*Procuration à Jocelyn CUIRASSIER*) - Mme Nadia CELINI - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Roberte MERI - Liliane MONTOUT – Sylvia LAPTES (*Procuration à Valérie HUGUES*) – Olivia JEAN ép. RAMOUTAR BADAL (*Procuration à Eric LATCHOUMANIN*) - Michelle MAXO – Christiane CLARA ép. DELANNAY – M. Jean-Luc PERIAN.

ABSENTS : Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Diana PERRAN – MM. Jean FAHRASMANE – René NOEL.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L5216-7 IV et L5711-1 ;

**Communauté d'agglomération
La Riviera du Levant**

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2016-11-14-006, en date du 14 novembre 2016, actant la prise de compétence par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant des compétences « Eau » et « Assainissement » ;

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2016-11-14-009, en date du 14 novembre 2016, portant intégration de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant au Syndicat Intercommunal de l'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) ;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de l'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG) ;

Considérant le courrier de démission de Monsieur Laurent BERNIER, en qualité de représentant de la CARL, au sein du Syndicat Intercommunal de l'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe ;

Considérant la nécessité de procéder au remplacement du conseiller communautaire démissionnaire au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe ;

Considérant la candidature unique de Madame Lydie SELLIN aux fonctions de déléguée représentant la CARL au sein du SIAEAG ;

Entendu le rapport de M. le Président et après en avoir débattu,

Par 29 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention, la majorité requise des suffrages étant atteinte,

DECIDE

ARTICLE 1 : De désigner Madame Lydie SELLIN en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant au sein du Syndicat Intercommunal de l'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe ;

ARTICLE 2 : De donner mandat au Président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant pour assurer le suivi et l'exécution de la présente délibération.

**Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le,**

**Et publication ou notification
le,**

Fait et délibéré à Gosier, le 23 Janvier 2020

Pour extrait conforme,

**LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU
LEVANT,**



Jean-Pierre DUPONT